

La Communauté française emprunte 600 millions à la BEI

INVESTISSEMENT 1.500 projets à financer

Le ministre-président de la Communauté française Rudy Demotte (PS) et son ministre du Budget André Flahaut (PS) ont signé mardi à Rixensart un accord de prêt sur maximum vingt ans avec la Banque européenne d'investissement (BEI). Celui-ci concerne une première tranche de 400 millions d'euros sur un montant global de 600 millions, qui représente le plus gros montant jamais consenti par la BEI en Belgique pour une opération unique. Il permettra de concrétiser 1.500 projets, programmés sur cinq ans, pour 1,365 milliard d'euros au total.

Cette liste de 1.500 projets était déjà prévue dans les projections budgétaires de la Communauté : il ne s'agit donc pas d'un endettement supplémentaire, a précisé le ministre-président Demotte. Simplement, le taux plancher obtenu auprès de la BEI devrait permettre des économies qui pourraient potentiellement s'élever à 18, voire 20 millions d'euros.

Ce programme d'investissements que veut concrétiser la Communauté française

concerne la construction et la rénovation d'écoles (plus de 600.000 élèves sont concernés), de centres d'aide à la jeunesse (6,3 millions sont par exemple prévus pour le centre de Frai-vingt ans avec la Banque européenne d'investissement (BEI). Celui-ci concerne une première tranche de 400 millions d'euros sur un montant global de 600 millions, qui représente le plus gros montant jamais consenti par la BEI en Belgique pour une opération unique. Il permettra de concrétiser 1.500 projets, programmés sur cinq ans, pour 1,365 milliard d'euros au total.

Selon André Flahaut, l'emprunt important contracté permettra, au travers des projets qui seront concrétisés, de soutenir la croissance, promouvoir la cohésion sociale et lutter contre les inégalités. « *Gageons que cet investissement dans des compétences et des services chers aux citoyens rapproche ces derniers de l'Europe en rétablissant de la confiance en une entité perçue comme de plus en plus lointaine, technocratique et soumise au dogme de l'austérité budgétaire* », a-t-il ajouté. (b) ■